

N°11 - OCTOBRE 2025

CUERS'MAG!

N°11 / OCTOBRE 2025

CUERS, UNE
VILLE QUI A
DU CŒUR

Le magazine municipal d'information des Cuersois



Retrouvez toutes les informations sur www.cuers.fr



CUERS



VilledeCuers

LA MAIRIE DE CUERS

vous accueille

Lundi, mardi,
mercredi, jeudi

8h00 - 12h00

13h30 - 17h00

Vendredi

8h00 - 12h00

13h30 - 16h30

Tél : 04 94 13 50 70

Vous pouvez également
consulter le Cuers'Mag
au format numérique
en scannant ce QR
code à l'aide de votre
smartphone



Retrouvez toutes les informations
de votre ville en un clic sur :
www.cuers.fr

Restez connecté(e)s avec
Facebook, Instagram et Youtube



SOMMAIRE

- 02Sommaire
03Edito - Le mot du Maire

VILLE FESTIVE & RÉCRÉATIVE

- 04-05Retour sur les Cuers'tivales
06-07Agenda des manifestations à venir
08Nos associations
09Quoi de neuf au Pôle culturel ?

VILLE DURABLE

- 10La démarche « Ville Basse Température L'Été »
11Modification du PLU & rapport de Veolia
12Mobilités douces
13Gestion des déchets alimentaires

VILLE FAMILLES & INTERGÉNÉRATIONNELLE

- 14La rentrée scolaire
15La jeunesse & les seniors
16La jeunesse & la petite enfance

VILLE INCLUSIVE

- 17Le CCAS de Cuers

VILLE ATTRACTIVE

- 18Amélioration du cadre de vie
19Les nouveaux commerces
20Focus sur les derniers travaux réalisés
21Point sur les travaux à venir

VILLE PATRIMOINE

- 22Patrimoine et service : une nouvelle dynamique

VILLE SÉCURISÉE

- 23Mise en lumière du CCFF

VILLE PARTICIPATIVE

- 24-25Consultation publique
26Élections municipales & État civil
27Parole de l'opposition
28Newsletter « La lettre de Cuers »



Les labels & chartes de la ville



CUERS'MAG N°11 - OCTOBRE 2025

Directeur de la publication : Bernard MOUTTET, Maire de Cuers

Rédaction : Direction de la Promotion du Territoire & de la Valorisation du Service Public

Conception graphique et mise en page : Direction de la Promotion et de la Valorisation du Territoire et du Service Public

Crédits photos : Service communication, Adobe Stock

Impression : Imprimerie Caractère - 57 montée de Saint-Menet, 13011 Marseille - Papier 100% PEFC

Magazine gratuit édité par la ville de Cuers
Place Général Magnan - 83390 CUERS



ÉDIT



Chères Cuersoises, chers Cuersois,

L'automne s'installe, et avec lui, une nouvelle période d'activités, de rencontres et de projets pour notre commune. Ce numéro d'octobre revient sur plusieurs temps forts qui ont rythmé ces dernières semaines : les **Cuers'tivales**, le **Forum des associations**, ou encore la **deuxième édition du salon professionnel « Ville Basse Température l'Été »**, qui ont permis de rassembler de nombreux habitants et visiteurs autour de moments conviviaux, culturels et participatifs.

Ces événements témoignent de la vitalité du tissu associatif et de l'implication des acteurs locaux, que ce soit dans les domaines de la culture, du sport, de l'environnement ou de la solidarité. Ils sont également l'occasion de renforcer les liens entre les habitants, de faire vivre les espaces publics, et de favoriser le dialogue au sein de la commune.

Vous trouverez dans ce numéro plusieurs informations pratiques sur la vie locale : les prochains rendez-vous associatifs et culturels, les actions en cours, ainsi que les dispositifs proposés dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, des mobilités ou encore de la gestion des biodéchets.

L'un des temps forts récents a été la conclusion de la consultation publique intitulée « **Et si vous pouviez changer quelque chose dans Cuers, ça serait...** ». Cette démarche a permis de recueillir de nombreuses contributions dont les résultats sont présentés dans ce numéro et témoignent de l'intérêt manifesté par les habitants pour l'avenir de notre commune.

Enfin, conformément à la réglementation en vigueur en cette période préélectorale, la communication institutionnelle continuera de se concentrer sur l'information objective, utile et régulière, concernant les services publics, les démarches administratives, ainsi que les projets en cours.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bernard MOUTTET
Maire de Cuers

*Vice-Président
de la Communauté de communes
Méditerranée Porte des Maures*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard MOUTTET', located at the bottom right of the page.

RETOUR EN IMAGES SUR LES CUERS'TIVALES



LES

CUERS'T

SA



FESTIVALES

SAISON 6



LÉGENDE

- 01 - **Fête de la musique** : Concert de l'École municipale de musique Georges et Maïco VAN GUCHT
- 02 - **Fête de la musique** : concert du groupe BIGFOOT
- 03 à 06 - **La Tournée 2025 « Ça c'est le Sud »**
- 07 - **Soirée Guinguette** animée par Saphir 83

- 08 - **Concert de jazz** avec Thomas Bramerie
- 09 - **Spectacle d'hypnose** de Franck Nouziès
- 10 - **Fête de la Libération de Cuers** : défilé militaire
- 11 - **Les Zabloks**
- 12 à 14 - **Ça plane pour Cuers « Ciel en Fête »**

AGENDA DES MANIFESTATIONS À VENIR

Novembre

Bourse aux jouets

Organisée par l'Association Cuersoise Arts et Nature (A.C.A.N)
 > dimanche 2 novembre 2025 de 9h00 à 16h00 au Pôle culturel

Pièce de théâtre

« Ça n'arrive qu'aux autres »

> mardi 4 novembre 2025 de 14h00 à 16h30 à l'Oustau per Touti

Réunion d'information pour les seniors sur les dispositifs OPAH "Cœur de ville" et PIC "Améliorons notre habitat"

> vendredi 7 novembre 2025 à 14h00 à l'Hôtel de ville

Pièce de théâtre

« La boîte de Pandore »

Compagnie Betterland
 > samedi 8 novembre à 21h00 au Pôle culturel
 (Attention : interdit -12 ans)
 > Réservation à la billetterie à l'Office de tourisme (9€ par personne)

Commémoration du 11 novembre

> mardi 11 novembre à 10h45 sur le parvis de l'Hôtel de ville

Loto des seniors

> mercredi 12 novembre de 14h00 à 17h00 au Pôle culturel

Master Class de batterie à l'École municipale de musique

> samedi 15 novembre à 20h00 au Pôle culturel

Loto de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire

> dimanche 16 novembre de 14h00 à 18h00 au Pôle culturel

Atelier Parents/Enfants - collage d'automne

> mercredi 19 novembre de 10h00 à 11h30 à l'école Marcel Pagnol

Exposition de patchwork

> du vendredi 21 au dimanche 23 novembre au Pôle culturel

Don du sang

> mercredi 26 novembre

Foire aux santons

> du samedi 29 au dimanche 30 novembre au Pôle culturel



Décembre

Inauguration des illuminations de Noël

> mardi 2 décembre à 18h00

Commémoration : journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

> vendredi 5 décembre à 10h45

Téléthon

> vendredi 5 décembre

Le village de Noël des enfants

> samedi 6 décembre de 14h00 à 18h00

Passage des Pères Noël Motards

> dimanche 14 décembre (sous réserve)

Spectacle de fin d'année pour les seniors

> mardi 16 décembre au Pôle culturel

Concert de fin d'année de l'École municipale de musique

> mercredi 17 décembre

Repas de Noël des seniors

> jeudi 18 décembre de 12h00 à 17h00 au Pôle culturel

Spectacle de Noël

> vendredi 19 décembre à 17h00 au Pôle culturel (à partir de 3 ans)

Atelier Parents / Enfants - décorations de Noël

> samedi 20 décembre de 10h00 à 11h30 au Pôle culturel



"La Boîte de Pandore" – Un cri poétique pour rompre le silence

Le samedi 8 novembre 2025, la Ville de Cuers accueillera au Pôle culturel un spectacle hors du commun, fort, sincère et d'une grande puissance émotionnelle : « La Boîte de Pandore », porté seule en scène par l'artiste Marion Coulomb, et mis en scène par Pépita Car, de la Compagnie Betterland.

Ce spectacle mêle cirque, théâtre, musique et marionnettes pour traiter, avec une grâce rare, un sujet grave : **les violences sexuelles**. En s'emparant de sa propre histoire, **Marion Coulomb** réussit le pari de mettre des mots sur l'indicible, sans jamais heurter, mais toujours avec honnêteté, douceur et poésie. Seule en scène, accompagnée d'une corde lisse, de couteaux et d'une guitare électrique, elle recompose par fragments les moments marquants de sa vie : l'adolescence, les silences, le procès, l'âge adulte. Quatorze années de silence qu'elle choisit de briser à travers l'acte artistique. Ce spectacle n'est pas une confession, c'est une **prise de parole politique et poétique**, une tentative de libération partagée, où **l'art devient un acte de résistance et de reconstruction**.

« *La Boîte de Pandore* » ne laisse pas indemne. Elle interroge, elle bouleverse, elle inspire. Elle rappelle l'urgence de parler, de nommer, de faire face ensemble. Et surtout, elle prouve que le cirque et le théâtre peuvent être des outils puissants pour dire autrement, pour dire enfin.



Informations pratiques :
Samedi 8 novembre 2025
à 21h00 au Pôle culturel



Marion Coulomb



Tarif : 9 €

Gratuit pour les personnes en situation de handicap

Spectacle déconseillé aux moins de 12 ans

Billetterie : disponible auprès de l'**Office de Tourisme de Cuers**, place de la Convention, ou directement sur place le soir de la représentation, **dans la limite des places disponibles.**

NOS ASSOCIATIONS

Le tissu associatif de la commune de Cuers se distingue par sa diversité et son dynamisme, contribuant largement à la vie culturelle et sociale locale. Plus d'une soixantaine d'associations était présente lors du traditionnel Forum des associations qui s'est déroulé le samedi 6 septembre dernier. Si vous n'étiez pas présent, pas de panique ! Téléchargez le guide en vous rendant sur notre site.

Téléchargez le guide en vous rendant sur notre site www.cuers.fr



À noter parmi les nouvelles venues

MOOV'ART - École de danse

Propose des cours de modern jazz, danse classique et contemporaine, ainsi que de street dance et hip-hop, pour les enfants (à partir de 7 ans) et les adultes.

Contact : 06 36 65 92 85



SQUASH 83 - Club de squash

Propose la pratique et l'enseignement du squash, en loisir ou en compétition.

Contact : 09 81 07 70 81



AMICALEMENT SHOW - Studio de danse

Destinée aux plus de 16 ans, l'association propose une diversité d'activités mêlant chant et danse : cours de cabaret, burlesque, heels, chair dance et music-hall.

Contact : 06 24 78 52 94



EN CHUT LIBRE - Compagnie théâtrale

Enseigne l'art de la scène et les activités d'une troupe amateur, en lieu fixe ou itinérant.

Contact : 06 72 24 04 42



Les activités se déroulent en majorité sur Cuers notamment dans les installations sportives récemment rénovées par la ville mais aussi à la Maison des Associations à l'Oustau per Touti (1 av. Léon Amic) complètement métamorphosée !



Forum des Associations



Renseignements : Service Association - Philippe LE GOUGE
06 75 00 87 06 - plegouge@cuers.fr

QUOI DE NEUF AU PÔLE CULTUREL ?

L'École municipale de musique de Cuers (EMMC) – Georges et Maïco Van Gucht

école
municipale de musique
Georges & Maïco
VAN GUCHT

vous invite à démarrer la rentrée 2025-2026 en rythme et dans la bonne humeur. Des professeurs expérimentés et passionnés dispensent leurs enseignements, pour tous les âges et tous les niveaux, du débutant au confirmé :

en cours individuels : saxophone, trombone, tuba, flûte, guitare classique, guitare moderne, clarinette, trompette, batterie, piano, piano moderne, chant.

en cours collectifs : orchestre, batucada, chorale, musiques actuelles.

L'École municipale de théâtre

Les mercredis après-midi (hors vacances scolaires) la municipalité propose des cours de théâtre à l'Oustau per Touti pour :

- les enfants (6 à 12 ans) de 15h00 à 16h30 - 60 euros/an
- les adolescents (13 à 17 ans) de 17h00 à 18h30 - 90 euros/an
- les adultes (à partir de 18 ans) de 19h00 à 20h30 - 120 euros/an

Renseignements et inscriptions : jlaffont@cuers.fr

Agenda de la bibliothèque

On raconte à la bibliothèque

Les mercredis 5 novembre et 3 décembre - de 10h30 à 11h00
À partir de 3 ans - entrée libre

Atelier d'écriture - ados & adultes

Les vendredis 14 novembre et 12 décembre - de 18h00 à 20h00
À partir de 13 ans

Comité de lecture – Thème : roman historique

Le vendredi 28 novembre - à partir de 18h00

Yakajouer

Les samedis 15 novembre et 20 décembre - de 10h00 à 12h00

Agenda Micro-Folie

2 thèmes majeurs en novembre :

Le musée numérique est une véritable galerie d'art qui vous permet d'accéder (tous les mercredis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) à plusieurs milliers d'œuvres de plus de 200 institutions régionales, nationales et internationales.

HENRI MATISSE

Mercredi 5 novembre de 10h00 à 12h00 :

atelier de coloriage pour les enfants (dès 3 ans) – sur inscription

Mercredi 26 novembre de 14h00 à 17h00 :

micro-sélection d'œuvres (tout public)

COLLECTION : CORSE

Mercredi 5 novembre de 14h00 à 17h00 :

le musée présente une collection d'œuvres d'hier et d'aujourd'hui sur cette île dont l'histoire est parfois construite sur des mythes

RÉALITÉ VIRTUELLE

Mercredi 19 novembre de 15h00 à 17h00 :

visite en réalité virtuelle de la maison natale de Bonaparte (à partir de 12 ans)

Vous y trouverez une ambiance conviviale où chaque élève trouve sa place. L'année sera rythmée par des moments de partage et des projets musicaux. Les joueurs de cuivres ou de percussions pourront également rejoindre la nouvelle harmonie municipale.

Renseignements et inscriptions : rendez-vous sur notre site internet dans la rubrique « École Municipale de Musique de Cuers (EMMC) – Georges et Maïco VAN GUCHT » ou par mail emmc83@cuers.fr

Théâtre
municipal
DE CUERS



À NOTER :

Spectacle de Noël - « La planète aux bonbons »
par Brice Depoortere
Vendredi 19 décembre à 17h00
Grande salle du Pôle culturel
à partir de 3 ans - entrée libre

Programmation complète de la bibliothèque sur www.cuers.fr

Et les traditionnels :

IL ÉTAIT UNE FOIS L'ART

Mercredi 19 novembre de 10h00 à 12h00 :
pour les enfants (à partir de 5 ans)

L'ART DE JOUER

Mercredi 26 novembre de 10h à 12h :
tout public



PROJECTION :
L'Orchestre cherche et trouve autour du monde

Mercredi 12 novembre de 10h à 12h

Tout public (dès 3 ans)
Court métrage animé
Durée : 20 minutes



PROJECTION :
Ballet « Le Parc »

Vendredi 12 décembre à 20h00

Musique : Wolfgang Amadeus Mozart
Chorégraphie : Angelin Preljocaj

© Yonathan Kellerman – OnP



Inscription via QR code



Pôle culturel
20 av. Jean Moulin
micro-folie@cuers.fr
06 25 92 43 40

LA DÉMARCHE « VILLE BASSE TEMPÉRATURE L'ÉTÉ »

Retour sur la 2^{ème} édition du salon professionnel « Ville Basse Température l'Été »

Le 17 septembre dernier, la deuxième édition du salon professionnel « Ville Basse Température l'Été » (VBTE) s'est déroulée avec succès. Désormais rendez-vous incontournable pour les acteurs de l'adaptation climatique en milieu urbain, cet événement a réuni près de 300 participants venus échanger autour des solutions face aux épisodes de chaleur extrême dans nos villes.

Parmi les temps forts de cette édition : l'ouverture du village des exposants au grand public, une nouveauté particulièrement appréciée. Les Cuersois ont pu découvrir de nombreuses innovations dédiées à l'adaptation climatique et échanger directement avec les professionnels présents.



Le public a également pu vivre une expérience unique grâce à la capsule immersive Climate Sens. Pour la première fois dans le Var cette installation sensorielle a permis à une centaine de visiteurs de se projeter dans le quotidien d'une ville confrontée à une température extrême de 50°C. Une immersion saisissante, à la fois pédagogique et percutante, pour mieux comprendre les enjeux climatiques de demain.



Le jardin Suzanne Fournier : un lieu repensé pour mieux vivre l'été à Cuers

Situé en plein cœur de la ville, le jardin Suzanne Fournier est un espace chargé d'histoire. Ancien champ de cerisiers et dépendance du moulin à huile – dont subsistent encore les arcades – il a été légué à la commune par Suzanne Fournier, une figure cuersoïse attachée à ses racines provençales.

En août dernier, le jardin Suzanne Fournier a été inauguré sous la démarche « Ville Basse Température l'Été », qui a consisté à réduire la température sur les jeux et améliorer le confort des Cuersois.

Plusieurs aménagements ont ainsi vu le jour : 26 arbres plantés créant un véritable arboretum ; 2 pergolas réalisées par les services municipaux ; 3 ombrières de 140 m² de voiles d'ombrage pour protéger les aires de jeux. **Résultat : jusqu'à 25°C d'écart mesurés entre ombre et plein soleil.**

Un investissement de 66 000 euros, largement soutenu par nos partenaires, pour faire de ce jardin un espace agréable, accessible toute l'année et prêt à affronter les étés de demain.



Adapter notre urbanisme au climat : une évolution nécessaire du PLU

Une nouvelle étape est engagée dans la mise en œuvre de la démarche « Ville Basse Température l'Été » (VBTE), avec le lancement d'une enquête publique visant à modifier le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Objet de l'enquête :

**Modification de droit commun n°3 du
PLU de Cuers**

Arrêté municipal : n°DADT-BM/MJ-N°029/2025

Par arrêté municipal n°DADT-BM/MJ-N°029/2025 en date du 25 août 2025 le Maire de la commune de Cuers a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de Modification de droit commun n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'autorité environnementale a rendu un avis conforme sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale pour la Modification de droit commun n°3 du PLU. Cet avis est joint au dossier d'enquête publique. M. BAILLY a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

**L'enquête se déroulera en mairie de Cuers
du lundi 22 septembre 2025 à 8h00
au mercredi 22 octobre 2025 à 17h00**

Le projet de Modification de droit commun n°3 du PLU « Ville Basse Température l'Été » a pour objectifs de réaliser des adaptations réglementaires du PLU afin d'inciter et contraindre les acteurs de la construction à travailler sur des solutions de constructibilité permettant de mieux rafraîchir les lieux d'habitation et de manière plus générale les lieux de vie, et à déterminer des mesures d'aménagement du territoire communal permettant de rafraîchir la ville et de lutter contre les îlots de chaleur.

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- En mairie pendant toute la durée de l'enquête du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

- Sur le site internet <https://www.ville-de-cuers.com>

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations du lundi 22 septembre 2025 à 8h00 au mercredi 22 octobre 2025 à 17h00 :

- Sur le registre papier d'enquête disponible en Mairie, aux jours et horaires cités ci-dessus

- Par courrier postal: M. Henri-Philippe BAILLY Commissaire-enquêteur, en Mairie de Cuers - Place Général Magnan CS 07012- 83390 Cuers

- Par mail : EnquetePubliquemodiPLU@cuers.fr

- Auprès du commissaire enquêteur pendant ses permanences organisées à la Mairie aux jours et horaires suivants :

- lundi 22 septembre 2025 de 9h00 à 12h00, (ouverture de l'enquête)
- mercredi 1er octobre 2025 de 9h00 à 12h00,
- vendredi 10 octobre 2025 de 9h00 à 12h00,
- mercredi 22 octobre 2025 de 13h30 à 17h00 (clôture de l'enquête)

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site <https://www.ville-de-cuers.com> et ce pendant un an à compter de la réception du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

À l'issue de cette enquête, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la Modification de droit commun n°3 du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, et notamment des personnes publiques associées, des observations du public et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Les informations relatives à l'enquête publique peuvent être demandées auprès du Maire par courrier Monsieur le Maire, Bernard MOUTTET, Maire de Cuers, Place Général Magnan - 83390 Cuers ou par téléphone au 04 94 13 50 70

L'objectif ?

Adapter notre principal document d'aménagement aux réalités climatiques actuelles et futures, pour mieux répondre aux défis que posent les fortes chaleurs en milieu urbain.

1. Réduire les îlots de chaleur urbains ;
2. Préserver et développer les zones de fraîcheur ;
3. Éviter la création de nouveaux îlots de chaleur.

Or, sans une évolution du PLU, ces objectifs — en particulier les deux derniers — restent difficiles à concrétiser. D'où l'importance de cette modification, qui permettra à Cuers d'adopter des règles d'urbanisme plus adaptées, plus durables et plus protectrices.

La municipalité a donc ouvert une enquête publique qui s'est tenue du 22 septembre au 22 octobre. Pendant un mois, chacun a pu consulter le projet de modification du PLU et formuler ses observations.

Un commissaire enquêteur a pu assurer des permanences (sans rendez-vous) au 1^{er} étage de la Mairie.

Ce temps de consultation a été une étape essentielle : il a donné à chacun la possibilité de s'impliquer dans l'avenir de notre commune, en lien direct avec les enjeux climatiques que nous devons collectivement relever.

Renseignements sur le site www.cuers.fr.

Rapport de Veolia sur la qualité de notre eau

La qualité de l'eau est bonne puisque, d'après les analyses régulièrement réalisées par l'Agence régionale de santé (ARS), l'eau de Cuers est 100% conforme.

Mais les épisodes de sécheresse se multiplient d'année en année et cet été, les communes du bassin versant du Gapeau, dont Cuers fait partie, ont été placées en alerte sécheresse et cela malgré les pluies du printemps.

Conscients des enjeux, la municipalité et son délégataire VEOLIA (depuis 2022) mènent une lutte contre les fuites sur le réseau d'eau potable. De nombreuses actions de recherches et de réparations sur le réseau de distribution ont été menées. D'aucuns pourraient dire que l'indice linéaire des pertes (ILP) est encore élevé mais il est en net recul passant de 7,46 m³/j/km (2022) à environ 6 m³/j/km (2024). Le rendement du réseau est passé de 77% en 2022 à 80,9% en 2024.

Le renouvellement des canalisations va se poursuivre ainsi que la mise en place de systèmes de détection de fuite. Sur chaque chantier, la ville en profite pour moderniser les réseaux (eau, assainissement...) quand cela est nécessaire.



MOBILITÉS DOUCES

1300 personnes ont déjà installé l'application Zou ! Covoit'

Chaque jour, 9 voitures sur 10 roulent avec une seule personne à bord pour les trajets domicile-travail. Imaginez combien de voitures en moins si on partageait....

Partant de ce constat, la Région Sud, avec le soutien du Département du Var, de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, et des Communautés de communes de la Vallée du Gapeau et Méditerranée Porte des Maures et des communes de Toulon, La Valette-du-Var, La Garde, La Farlède, Solliès-Pont, Solliès-Toucas et Cuers ont mis en œuvre début juin 2025 un nouveau service de mobilité : **Zou ! Covoit'**

Cette solution unique en France vise à révolutionner les trajets quotidiens en transformant la voiture individuelle en transport collectif. Ce service propose de multiples avantages : des économies, un impact écologique positif, un lien social développé et zéro contrainte !

Pour les conducteurs :

- Des économies en partageant leurs trajets.
- Flexibilité totale : pas d'engagement, déclaration des trajets et mise en relation en temps réel.

Pour les passagers :

- Pas besoin de réservation.
- La Garantie Départ : si lors des heures de pointe (du lundi au vendredi, de 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30) un passager attend plus de 10 minutes à l'arrêt, l'assistance le contacte et l'oriente vers une solution alternative de transport (bus ou taxi) en fonction de sa zone géographique, lui garantissant une arrivée à destination.
- Un service de covoiturage sécurisé avec un accompagnement en temps réel.
- Des tarifs adaptés.



Un service ouvert à tous avec une large plage horaire : du lundi au dimanche de 6h00 à 23h00

+ d'informations : <https://www.cuers.fr/vie-quotidienne/mobilites/>

*En quelques chiffres (septembre 2025)

4 500 trajets proposés par les conducteurs depuis le lancement du service

1 785 trajets proposés par les conducteurs concernant le secteur de Cuers soit environ 40% de trajets proposés



ZOU!

COVOIT'

1 passager

GESTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Depuis le mois d'avril, la ville de Cuers participe à une expérimentation sur la collecte des déchets alimentaires lancée par la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures.

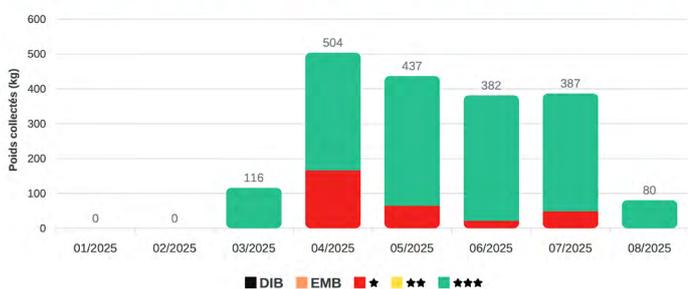
Deux points d'apport volontaire (PAV) collectifs ont été installés Place Clément Audibert et au 154 rue Jean Aicard afin que les habitants des quartiers mais aussi tous les Cuersois qui le souhaitent, puissent y déposer leurs déchets alimentaires.

Une fois ramassés, ils sont acheminés dans des unités de retraitement notamment la plateforme locale implantée à la ZAE des Bousquets gérée par « Les Alchimistes Côte d'Azur ». Le biocompost est ensuite vendu à des particuliers, des collectivités, des viticulteurs et des professionnels de l'agriculture urbaine et/ou bio pour enrichir les sols.



Rapport de la collecte depuis le mois d'avril 2025

Évolution du volume et de la qualité des biodéchets collectés



La qualité du tri reste satisfaisante, bien qu'un peu en dessous de la moyenne générale (88 %). Les erreurs les plus fréquentes concernent la présence de sacs en plastique contenant les biodéchets.

Pour garantir un tri optimal, merci de ne déposer dans les PAV que des déchets alimentaires, sans emballage.

Qualité de tri observée au sein de votre établissement

Qualité	Kg	%
★	302	16
★★	0	0
★★★	1604	84
EMB	0	0
DIB	0	0

À titre de comparaison, nos clients ont en moyenne 88% de tri ★★★

1906 KILOS
de biodéchets triés

1429 KILOS
de compost produit
qui vont nourrir
953 m² de terres

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Nouveaux professeurs Ils ont fait leur rentrée scolaire !

Honneur aux dames, souhaitons la bienvenue à **Madame Eliane ORTALI** à l'école Jean Jaurès 2. Native de Toulon il y a 56 ans, elle a toujours vécu dans le Var où elle enseigne depuis 28 ans. Cette passionnée de randonnée et d'équitation est amoureuse des maths, mais aussi de la littérature et de l'histoire. Elle a enseigné dans plusieurs écoles majoritairement en classe normale mais aussi comme maître spécialisé en gestion du relationnel, directrice d'une école maternelle en ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire) ou en tant que remplaçante pendant trois ans.



« Je connais un peu Cuers car mon frère et ma mère y habitent et je me promène également parfois dans la campagne environnante notamment le hameau de Valcros ».

Monsieur Marc FERNANDEZ n'est pas nouveau à Cuers. À 56 ans, ce natif de Toulon, directeur de l'école maternelle Jean Moulin à Cuers de 2023 à 2025, vient d'être nommé directeur totalement déchargé à Jean Jaurès 1. Il enseigne depuis 1994. Il a débuté sa carrière en ZEP à Toulon puis pendant 17 ans il a dirigé l'école Maurice Delplace à La Garde et ensuite l'école maternelle de Bormes-les-Mimosas de 2021 à 2023.



" Durant ces trois décennies, j'ai enseigné pratiquement tous les niveaux (de la petite section jusqu'au CM2), mais c'est le cycle 3 (CM1/CM2) qui m'a le plus intéressé ".



À 46 ans **Monsieur Julien GIUSIANO** est un « pur produit varois » (comme il le dit). Fils d'une institutrice et d'un employé municipal il a grandi à Besse sur Issole, puis est allé au collège et lycée à Brignoles avant de rejoindre l'Université de La Garde où il a obtenu une licence de chimie en 2001.



" Je suis ravi d'arriver dans cette nouvelle école pour commencer un nouveau chapitre de ma vie professionnelle au service des enfants cuersois ".

Comme chaque année, la mairie de Cuers a contribué à hauteur de **40 euros par élève** à l'achat de fournitures scolaires. Pour certaines classes, ce montant couvre intégralement les besoins alors que pour d'autres, du matériel spécifique a été demandé par les enseignants en complément.



LA JEUNESSE

Vacances sportives

Pendant les vacances scolaires, des activités sont organisées par nos éducateurs sportifs et notre partenaire Odel pour accueillir les jeunes de 3 à 17 ans.



Cet été, les animateurs de l'Odel ont organisé **des activités pour plus de 270 enfants de 3 à 11 ans** dans le cadre de l'Accueil de Loisirs. L'été avait pour thème les « jeux télévisés » et chaque semaine, les enfants ont pu plonger dans l'univers d'un jeu télé différent (Qui veut gagner des millions ?, Koh-Lanta, Fort Boyard, Le Bigdil...). De nombreuses sorties ont été organisées (au cinéma de Cuers, plage de l'Argentière à La Londe-les-Maures, au parc Olbius Riquier ou au Kiddy Parc à Hyères...) ainsi que des jeux collectifs, des activités variées, des ateliers de cuisine et de nombreux temps forts (ex. animation avec structures gonflables et jeux d'eau).

Plus de 120 jeunes de 12 à 17 ans ont pu profiter des animations organisées à l'Espace Jeunesse géré par l'Odel. Au programme de cet été : des jeux de société, des activités manuelles et sportives (roller, canoë, futsal...), des sorties (à l'Aqualand de Fréjus, au Playa Tour de Hyères, au Vélodrome de Marseille...) et des séjours (au Logis du pin, à Vars-les-Claux...).

En complément de ces activités variées, **les éducateurs sportifs de la ville ont accueilli 65 enfants de 8 à 12 ans** qui ont pu profiter d'un programme diversifié, favorisant autant la découverte que le plaisir de l'activité physique. Ils ont ainsi pu s'initier et s'épanouir autour de différentes activités (badminton, basket-ball, foot en salle, parcours athlétique sur structure gonflable...). Nouveau cet été, les sorties snorkeling leur ont offert l'opportunité de sortir de leur zone de confort, de prendre le bateau et de découvrir la richesse des fonds marins du parc national de Port-Cros.

Des vacances ludiques, éducatives et accessibles avec des activités diversifiées dans un cadre sécurisé et des structures rénovées.

Vacances « automne 2025 » :
du lundi 20 au vendredi 31 octobre 2025

Pour plus d'information : www.cuers.fr



LES SENIORS



**MAISON
DES
SENIORS**

La Maison des Seniors située en centre-ville accueille toute l'année, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (16h30 le vendredi) les Cuersois de 60 ans et plus. Des activités, des animations et des sorties sont régulièrement proposées aux adhérents afin de lutter contre l'isolement et favoriser le maintien du lien social.



1 avenue du Maréchal Joffre 83390 Cuers
04 83 16 88 89 - 06 45 16 33 14

LA JEUNESSE & LA PETITE ENFANCE

Les travaux dans les crèches & les écoles

Travaux à la Crèche « Les Moussaillons » :

- Reprise des peintures suite aux infiltrations d'eau
- Installation d'un adoucisseur d'eau
- Nettoyage des façades
- Changement des baies vitrées



Travaux à la Crèche « Les Petits Loups » :

- Reprise des peintures

Travaux à l'école maternelle Jean Moulin :

- Installation de voiles d'ombrage dans le cadre de la démarche VBTE
- Travaux d'accessibilité : installation de réfléchisseurs dans les sanitaires, sur les portes ainsi que de protections en mousse sur les poteaux situés dans la cour, dont les montants des ombrières

Travaux à l'école Marcel Pagnol :

- Remplacement du deuxième tiers des menuiseries (réalisation en 3 phases)

Travaux à l'école bilingue Yves Bramerie :

- Changement de menuiseries sur le bâtiment modulaire

Nouveau à Cuers : ouverture prochaine d'un RPE (Relais Petite Enfance) – un service au cœur des familles !



Relais Petite Enfance

Anciennement appelé RAM (Relais Assistants Maternels), le RPE est un service de proximité gratuit destiné à accompagner à la fois les parents, les assistants maternels et les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

Pour les parents, c'est un lieu d'information et d'orientation sur les modes de garde existants (assistants maternels, crèches, etc.). Il propose un accompagnement personnalisé dans les démarches administratives liées à l'embauche d'un assistant maternel, tout en facilitant la mise en relation avec les professionnels disponibles sur le territoire.

Pour les assistants maternels, le RPE constitue un espace d'échange, de soutien et de professionnalisation. Il propose des temps de rencontres, d'ateliers d'éveil avec les enfants, et des informations utiles sur l'évolution du métier.

Enfin, **le RPE contribue aussi à l'éveil et à la socialisation des jeunes enfants**, grâce à l'organisation régulière d'activités collectives. Accessible à tous, le RPE joue un rôle essentiel dans le quotidien des familles et dans la valorisation des métiers de la petite enfance.

Ce lieu unique sera ouvert du lundi au vendredi :

- le matin aux assistants maternels avec les enfants pour des ateliers d'éveil
- l'après-midi aux familles et aux professionnels pour un accompagnement juridique.

Des conférences thématiques et des formations pour les assistants maternels de la commune y seront régulièrement organisées.



Adresse : 25 place Général de Gaulle
(à l'emplacement de l'ancienne pharmacie)
Mail : rpe@cuers.fr

LE CCAS DE CUERS

Son rôle principal est d'accueillir, d'informer et d'orienter les administrés sur leurs droits sociaux et sur les dispositifs existants, ainsi que l'instruction des demandes d'aides légales et facultatives.

Comme chaque année, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) met en place des dispositifs d'aides de fin d'année destinés à accompagner les habitants les plus vulnérables :

- Une aide au chauffage et à l'énergie, pour soulager les foyers modestes face aux dépenses hivernales ;
- Une aide pour les fêtes de fin d'année, permettant aux familles en difficulté de partager un repas festif.

Les modalités précises de ces dispositifs sont communiquées par voie d'affichage dans les lieux publics et sur les réseaux sociaux de la Ville. Ces aides s'inscrivent dans une démarche de solidarité et de soutien concret en cette période particulière, afin que chacun puisse vivre des fêtes de fin d'année plus sereines.

Dans le cadre de sa politique d'insertion et de la lutte contre le chômage, le CCAS met en place plusieurs actions (réunions d'information, des ateliers d'accompagnement...) pour soutenir les personnes en recherche d'emploi et faciliter leur retour à l'activité.

Le CCAS a également la gestion du fichier des personnes fragiles et il est un acteur majeur du plan canicule. Il s'investit aussi dans l'organisation de l'évènement Octobre Rose.



De plus, dans le cadre de ses missions de prévention et d'accompagnement social, il coordonne, en partenariat avec les structures institutionnelles et associatives, un ensemble de permanences gratuites destinées aux habitants, dans les domaines de la fiscalité, du droit, de l'emploi, de la santé... et même de la rénovation énergétique. Les informations concernant les horaires et modalités de rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville, régulièrement mis à jour.

Il a également pour mission d'accompagner le public sur les démarches à effectuer dans les domaines de l'insertion et de l'emploi (Bureau Municipal de l'Emploi – BME).



Place Pasteur 83390 Cuers - Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
04 94 13 50 70 - cohesion.sociale@cuers.fr - logementccas@cuers.fr

■ Nouveau « Les Matins de l'Emploi »

Depuis le mardi 2 septembre un « job dating » est organisé en partenariat avec France Travail. Tous les premiers mardis de chaque mois, les personnes en recherche d'emploi dans un secteur d'activité bien spécifique, sont conviées à rencontrer des entreprises du territoire.



Prochains rendez-vous :
Mardi 4 novembre 2025
Mardi 2 décembre 2025
(Inscription sur France Travail)

De 9h00 à 12h00
à l'Oustau Per Touti
(Maison des Associations)
1 Avenue Léon Amic 83390 Cuers



AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

La gare de Cuers se modernise



Les travaux de rénovation du bâtiment principal et des aménagements extérieurs de la gare, démarrés en février, se sont achevés cet été. Ils permettent d'améliorer l'accès et le confort pour les usagers quotidiens, qu'ils soient voyageurs, riverains ou professionnels. Dans le but d'augmenter le nombre de places de stationnement, la commune a également obtenu la mise à disposition du terrain situé derrière le portail, en prolongement direct du parking existant. Ce nouvel espace entièrement gratuit vient compléter le parking de 1770 m² réalisé par la Ville en 2022, situé juste avant la caserne des pompiers.

Outre de répondre à la demande actuelle, ces améliorations visent aussi à préparer l'avenir avec notamment le projet de création d'une Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA) reliant Marseille, Toulon et Nice en passant par Cuers et ainsi d'augmenter l'attractivité de notre territoire.

Avec la participation de :



OPAH « Cœur de Ville »



En début d'année, la Ville a lancé une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dénommée « Cœur de Ville »** en partenariat avec **l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)**, le Département du Var et **la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures**.

Ce dispositif permet d'accompagner gratuitement et de soutenir les propriétaires privés dans la rénovation de leurs biens, qu'ils soient propriétaires occupants, propriétaires bailleurs ou copropriétaires, tout en dynamisant le cœur historique de la commune. Des permanences organisées à l'Hôtel de Ville de Cuers au 1^{er} étage (bureau n°8) se déroulent les 2^{èmes} et 4^{èmes} vendredis de chaque mois.

Renseignements auprès de CITEMETRIE :
04 22 14 56 36 - opah.cuers@citemetrie.fr

LE PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) « Améliorons notre habitat »

Si vous avez des travaux à réaliser dans le logement que vous occupez ou que vous louez, mais que vous ne pouvez pas bénéficier du dispositif OPAH, un deuxième dispositif peut vous concerner : le **Projet d'Intérêt Général (PIG) « Améliorons notre habitat »**, qui couvre le reste du territoire cuersoï.

Renseignements auprès de SOLIHA :
04 89 66 05 96 - mpmhabitat@solihha.fr

OPÉRATION FAÇADES

En complément de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat « **Cœur de Ville** », la ville engage pour 3 ans, l'opération d'aide à la rénovation des façades sur le secteur du centre-ville et dans les abords du monument historique des Cinq Ponts.



Premier dossier de subvention « façade » accordé :
le Moulin à Huile des Cinq Ponts.

Cette démarche vise à accompagner les propriétaires dans la mise en valeur de leurs biens tout en valorisant le patrimoine bâti et à soutenir l'activité commerciale du territoire du centre-ville et secteurs concernés. Elle favorisera aussi la préservation et le développement des savoir-faire des artisans en matière de techniques de restauration dites traditionnelles.

Renseignements :

Service Urbanisme de la ville joignable tous les matins de 8h00 à 12h00 - Hôtel de ville Place Général Magnan
04 94 13 50 70 - service.urbanisme@cuers.fr

LES NOUVEAUX COMMERCES



MyoTec Cuers

Electrostimulation & remise en forme
ZAC des Bousquets - 86 Rue des
Découvertes - 07 43 63 50 35



Vita Naturalis

Centre de bien-être
7 avenue Maréchal Joffre
06 51 71 29 99



Chik'n House

Restauration rapide
35 avenue Maréchal Joffre
07 81 42 45 72



2H Coiffeur-barbier

3 rue de la République
07 59 56 24 03 (Sans rendez-vous)



Laverie Automatique « Les deux frères » & Locker Mondial Relay (casier à colis)

4 avenue Maréchal Joffre
06 15 56 81 79



Izi Colis Cuers

Services d'expédition et de livraison
2 rue de la Performance
07 43 31 72 85



Pizzeria « L'Emilena »

Reprise de la pizzeria « Cuers Pizza »
24 rue de la République
06 59 03 30 51



Restaurant de poissons

« Le Sar Dîne - By El Daurado »

2 Avenue Gabriel Péri
07 63 22 91 87 (réservation recommandée)



FOCUS SUR LES DERNIERS TRAVAUX RÉALISÉS

TRAVAUX SUR LES ESPACES PUBLICS :

Avenue Gabriel Péri : réfection totale des réseaux d'eau et d'assainissement et reprise totale des enrobés et des marquages.

Création d'une restanque scénique au hameau de Valcros.

Reprise des accotements sur la route de Valcros – finalisation du chantier qui a été réalisé en 3 phases (2023/2024/2025).

Pose de totems de bienvenue aux entrées de la ville

Fin des travaux de sécurisation de la falaise bordant le chemin de Sainte Christine.

Installation d'une ombrière photovoltaïque au niveau du parking du Pôle culturel (de 15,3 m de long par 7 m de large et d'une hauteur de passage 3,6 m permettant de créer 3 places de stationnement) mise à disposition pendant 3 ans par la société Omexom qui alimentera directement le Pôle culturel en électricité avec une production d'environ 85kW par heure.

Travaux de rénovation des allées du cimetière ancien : afin d'améliorer les déplacements et de faciliter l'entretien du site, un programme d'aménagement progressif a été défini : chaque année, un carré d'allée sera rénové avec un enrobé drainant, plus adapté et garantissant un meilleur confort des familles. La première intervention sera terminée fin octobre.

Pose de nouvelles boîtes aux lettres dans le hameau de Valcros, Chemin Saint-Eutrope, chemin des Gipières Vieilles.



TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS PUBLICS :

Amélioration de l'éclairage du cinéma Serge Martina avec passage à la LED.

Installations sportives :

- Amélioration de l'éclairage avec passage à la LED de la salle Lucien Vianelli.
- Mise en place d'un contrôle d'accès sur l'ensemble du bâtiment Lucien Vianelli.
- Fin des travaux du club house du stade Paul Rocofort.
- Réalisation d'une fresque sur les murs du club house du stade Paul Rocofort.



- Changement du sable du sautoir du stade Paul Rocofort.
- Reprise des peintures et changement du carrelage des douches et vestiaires du gymnase Paul Rocofort.
- Changement des dalles du faux plafond de la salle de boxe du gymnase Paul Rocofort.
- Reprise des peintures de la façade du Pôle culturel suite au vandalisme.

Rond-point Adrech des défens :

Au printemps dernier la municipalité de Cuers, en collaboration avec le Département du Var, a lancé un projet majeur de sécurisation du carrefour très accidentogène entre l'avenue Joseph Balestrazzi (RD97) et la bretelle d'accès à l'A57.

- Calibrage des voies – avec barrières de sécurité - à 3,00 m pour encourager les usagers à réduire leur vitesse.
- Pose d'un revêtement améliorant la sécurité et la réduction du bruit.
- Création d'une voie partagée (véhicules et vélos) pour relier un chemin privé et l'impasse des Rossignols et de 30 emplacements de stationnement créés pour le covoiturage.
- Préservation de 3250 m² d'espaces verts.
- Repositionnement et rénovation de la stèle commémorative de l'Adjudant-Chef Hourcade.
- Amélioration de l'éclairage public, du réseau pluvial et de la signalisation.

POINT SUR LES TRAVAUX À VENIR

TRAVAUX SUR LES ESPACES PUBLICS :



Création de trottoir et d'une piste cyclable avenue Léon Amic à l'entrée sud de Cuers, entre la nouvelle zone commerciale et le nouveau rond-point.



Réaménagement et fleurissement du lieu de commémoration du drame de Cuers du 24 septembre 1995.



Création / fleurissement de jardinets situés devant l'école Jean Jaurès.



Réaménagement d'un espace vert à l'extérieur du jardin Suzanne Fournier

L'Oustau per Tutti : finalisation des travaux

- création de seize places de parking (dont 2 PMR)
- pose des dallages en pierre sur la place



Restructuration de la cuisine centrale Jean Jaurès



Montant des travaux 920 000 €

Début des travaux Juillet 2025

Durée des travaux 8 Mois

Reprise des travaux de la zone de production de la cuisine centrale :

- Remplacement des chambres froides et des matériels
- Réalisation de cloisons, travaux de carrelage et de peinture...
- Travaux d'électricité et de plomberie...
- Réfection des menuiseries

Services : Pendant la durée des travaux, les repas seront confectionnés dans une autre cuisine centrale par la société Garig ; ils seront réchauffés à Cuers.

Garig



PATRIMOINE ET SERVICE : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Retour sur les Journées Européennes du Patrimoine à Cuers



Un week-end placé sous le signe de la découverte et du partage !

Les Journées Européennes du Patrimoine, qui se sont tenues les 21 et 22 septembre derniers, ont une nouvelle fois rencontré un beau succès à Cuers. Petits et grands ont pu (re)découvrir les richesses patrimoniales de la commune à travers des visites guidées, des portes ouvertes et un jeu de piste numérique.

À la découverte des archives communales

Les visiteurs ont pu pousser les portes des archives communales de Cuers et plonger dans les trésors d'histoire locale. Une occasion rare de consulter des documents anciens, de comprendre le fonctionnement des archives et de mieux connaître le passé cuersoïse.

Visite guidée : terroir, culture et eau

Cette année, la traditionnelle visite guidée s'est enrichie d'un parcours autour du terroir et de l'histoire de l'eau à Cuers. Au programme : exploration du patrimoine bâti, découverte de l'ancien aqueduc, et visite commentée du Moulin oléicole des Cinq Ponts, emblème du savoir-faire local.

Portes ouvertes au Moulin des Cinq Ponts

Le Moulin des Cinq Ponts a accueilli de nombreux visiteurs lors de sa journée portes ouvertes. Les curieux ont pu découvrir le fonctionnement de ce moulin traditionnel, en apprendre davantage sur la culture de l'olive et la fabrication de l'huile, véritable fierté du territoire.

Jeu de piste interactif avec Baludik

Grande nouveauté cette année : le jeu de piste numérique Baludik, accessible aux enfants comme aux parents. Guidés par Léon le hérisson, les participants ont arpenté les ruelles de Cuers à la découverte des fontaines, portes et maisons anciennes du village. Une activité ludique et pédagogique, qui a su séduire les familles grâce à une approche innovante du patrimoine.

Merci à tous les participants, aux guides, bénévoles et partenaires qui ont contribué à faire de cette édition un moment de transmission, de mémoire et de convivialité !

Une nouvelle signalétique pour mettre en valeur le patrimoine cuersoïse



Lors du dernier Conseil Municipal du 25 septembre, l'association cuersoïse Culture d'Avenir a présenté ses recherches historiques sur le patrimoine cuersoïse en concertation avec l'archiviste de la commune. La municipalité a décidé d'accompagner les travaux de l'association afin de mettre en valeur les sites remarquables dont dispose notre ville. Dans le courant de l'année 2026, une signalétique (sous forme de panneaux interactifs) sera déployée sur la commune qui viendra compléter celle existante du vieux Cuers. Un parcours divisé en 5 thèmes sera proposé aux visiteurs : les édifices religieux, l'architecture, l'eau, le développement urbain et l'agriculture.

Visuel de simulation du futur totem (Projet en cours de réalisation).

Nouveau service de billetterie à l'Office de Tourisme de Cuers

La ville de Cuers a décidé de confier la gestion de la billetterie des spectacles payants qu'elle organise tout au long de l'année à l'Office de Tourisme Intercommunal.

Cette délégation, encadrée par une convention de mandat, permettra d'optimiser l'organisation logistique des événements, de garantir un service fluide et sécurisé pour les usagers et de renforcer

la visibilité des spectacles grâce à un circuit de vente physique dans un premier temps puis en ligne dans le futur.

La billetterie pour le spectacle « **La Boîte de Pandore** » est disponible à l'Office de Tourisme.

Renseignements :

Tél. : 04 94 48 56 27 - cuers@mpmtourisme.com - <https://www.mpmtourisme.com>

MISE EN LUMIÈRE DU CCFF



Le CCFF (Comité Communal Feux de Forêts) de Cuers est composé de 24 bénévoles volontaires qui se rassemblent sous l'autorité du maire. De mi-juin à mi-septembre, période de risques de feux, tous les jours, une patrouille surveille les massifs forestiers de la commune. Parmi ses principales missions : informer les usagers des collines et veiller à l'application des règles d'accès dans les massifs forestiers émis chaque jour par la Préfecture.

En cas de détection d'éventuelles fumées, l'équipe prévient les secours et essaie d'intervenir sur les feux naissants avant l'arrivée des sapeurs-pompiers, en protégeant la zone à des fins d'enquêtes ; elle guide les unités sur zone, jalonne les accès jusqu'au point de transit, les informe de la place du feu et l'aménagement du terrain dans la zone d'intervention et les guide vers les objectifs désignés par le commandement des opérations.

En outre ils contribuent à l'élaboration de la carte des risques feux de forêts de la commune et réalisent des actions de sensibilisation de la population. Les bénévoles doivent suivre des formations initiales (d'organisation des secours, sur l'usage de la radio, la cartographie...), aux premiers secours, à la conduite tous chemins, sur les risques majeurs, le Plan Communal de Sauvegarde (PSC) et la gestion de crise, la sécurité opérationnelle. Des rappels sont régulièrement organisés.

Depuis 2010 le CCFF est intégré au RCSC

Mais qu'est-ce que RCSC ? Il s'agit de la Réserve Communale de Sécurité Civile, un dispositif local constitué de 29 citoyens volontaires et bénévoles au total peut être mobilisé pour aider les pouvoirs publics en cas de crise. La réserve a pour mission de prévenir et de gérer les risques majeurs sur le territoire de la commune, en apportant un soutien et une assistance aux populations en cas d'événements

tels que des inondations. La RCSC est créée par délibération du conseil municipal et agit sous l'autorité du maire, en complément des services d'urgence professionnels. Ils interviennent sur la commune mais peuvent être sollicités en appui aux sapeurs-pompiers lors d'événements majeurs dans d'autres communes à la demande du Préfet, comme par exemple lors des inondations au Lavadou le 20 mai dernier.

Activités de 2024

Du CCFF

Surveillance des massifs : en raison des pluies du printemps, le nombre de patrouilles est en baisse : 96 en 2024 contre 126 en 2023 – dont 8 patrouilles de nuit effectuées cette saison.

Poursuite de l'accompagnement des propriétaires pour les obligations légales de débroussaillage (OLD) qui en ont fait la demande : 4 interventions soit 6 propriétaires concernés.

Accompagnement des sorties scolaires des écoles Jean-Jaurès, Jean Moulin et du Collège la Ferrage : 9 sorties en 2024 soit près de 500 élèves.

Présence lors de toutes les commémorations sur la commune.

Du RCSC

Mise en place préparatoire du plan canicule puis sur activation par le Préfet, ils ont assuré 8 cellules téléphoniques d'appels des seniors isolés.

Participation à la sécurisation du trail de Cuers.

Sécurisation du carnaval des enfants.

Participation à la sécurisation de la soirée « Ça plane pour Cuers »



Mail : ccff.cuers@gmail.com
Adresse : Avenue Gambetta
(à côté de la coopérative)

CONSULTATION PUBLIQUE

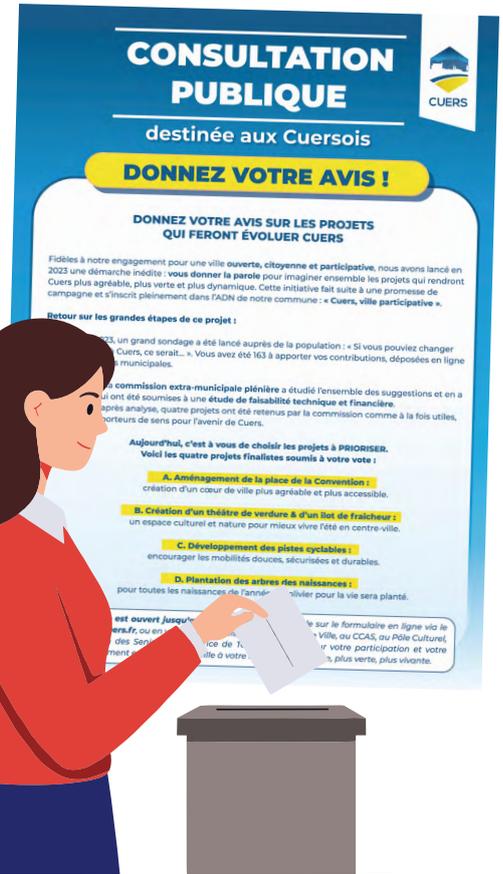
Retour sur les grandes étapes de la consultation publique

En octobre 2023, un grand sondage a été lancé auprès de la population : « Si vous deviez changer quelque chose dans Cuers, ça serait ... ».

Vous avez été 163 à apporter vos contributions, déposées en ligne ou dans les urnes municipales.

En 2024, la commission extra-municipale plénière s'est réunie et a étudié l'ensemble de vos suggestions, en n'en retenant sept, qui ont été soumises à l'étude de faisabilité technique et financière.

En avril 2025, après analyse, quatre projets ont été retenus par la commission, comme étant à la fois utiles, réalisables et porteurs de sens pour l'avenir de Cuers.



En juillet, une dernière consultation a été lancée auprès des Cuersois, en leur demandant de prioriser les quatre projets :

PROJET 1 : Aménagement de la Place de la Convention

Objectif : Aménager la place de la Convention pour redynamiser le centre-ville, en favorisant un nouvel usage tourné vers les mobilités douces et les espaces de vie, avec une place rendue majoritairement aux piétons

Rendre la place aux piétons

Jeux d'eau + espace ludique

Suppression des voitures*

*Stationnements restitués à proximité avant tout lancement



Visuel non contractuel - Illustration à titre indicatif.

PROJET 2 : Création d'un théâtre de verdure & d'un îlot de fraîcheur

Objectif : Aménager un espace culturel en théâtre de verdure, associé à un îlot de fraîcheur, en tant que projet distinct du réaménagement global de la place de la Convention (secteur boulo-drome et parking François Mitterrand)

Création d'un théâtre de verdure

Espace végétalisé en centre-ville*

Maintien du boulo-drome

Maintien du square des Lutins

*Stationnements restitués à proximité avant tout lancement



Visuel non contractuel - Illustration à titre indicatif.

PROJET 3 : Développement des pistes cyclables

Objectif : Développer les pistes cyclables communales en continuité avec le schéma directeur intercommunal, pour favoriser les mobilités douces

Voiries neuves : pistes systématiques

Voiries anciennes : circulation à vélo sécurisée



Visuel non contractuel - Illustration à titre indicatif.

PROJET 4 : Plantation des arbres des naissances

Objectif : À Cuers, chaque naissance laissera sa trace : un olivier, symbole de la paix et de la Provence sera planté chaque année pour honorer les enfants nés au cours de l'année

Plantation annuelle sur terrain communal dédié

L'olivier, symbole de paix, de longévité et de la Provence



Visuel non contractuel - Illustration à titre indicatif.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Préparez-vous dès maintenant

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Ce rendez-vous est un moment fort de la vie démocratique locale, au cours duquel les électeurs de Cuers choisiront leurs conseillers municipaux qui éliront ensuite le maire pour les six prochaines années.



Afin de pouvoir voter, les électeurs doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 6 février 2026 pour toute demande effectuée en mairie. Pour les inscriptions en ligne via le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr), la date limite est avancée au mercredi 4 février 2026.

Les inscriptions peuvent se faire :

- En ligne sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)
- Ou directement en mairie.

Retrouvez l'ensemble des modalités d'inscription sur le site de la ville de Cuers : <https://www.cuers.fr/mes-demarches/elections/>

Il est important de signaler tout changement d'adresse, même dans le cas d'un déménagement au sein de la commune de Cuers. Cela permet d'être affecté au bon bureau de vote et de ne pas être radié de la liste électorale.

Si vous avez un doute sur votre inscription, vous pouvez la vérifier facilement en ligne à l'adresse suivante : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

Les cartes électorales seront envoyées dans la semaine précédant le premier tour. En cas de non-réception, tout électeur inscrit pourra tout de même voter sur présentation d'une pièce d'identité.

Enfin, la Direction Proximité et le service des élections de la mairie de Cuers se tiennent à la disposition des administrés pour répondre à toutes vos questions.

ÉTAT CIVIL De janvier 2025 à juin 2025

NAISSANCE

FLAGELLAT THOREZ	Léna	13/01/2025
DONNET	Romy	02/02/2025
CAÏA	Léo	05/02/2025
MAHAN	Maiana	11/02/2025
GORDIO	Shoto	02/02/2025
GORDIO	Takumi	03/02/2025
BEN DHIFALLAH	Noé	28/02/2025
DAVAINE TENDRON	Marceau	10/03/2025
PRINGAUT	Anna	21/03/2025
CHASSAGNAC DEFRANCE	Eden	22/03/2025
TRABUC	Marin	19/03/2025
CHEDEVILLE	Caleb	28/03/2025
RUEDAS PREVOT	Izaya	28/03/2025
SARAGOSSA	Marcel	31/03/2025
PIAZZA	Alma	05/04/2025
KOLZ	Ethan	06/04/2025
GUEST	Livia	06/05/2025
MEIL	Élya	10/05/2025
AKPADJI	Amaëa	09/05/2025
LEBLOND LAROCHE	Gabriel	08/05/2025
TEVAR BRITONY	Jules	01/05/2025
HARAN	Jeanne	02/05/2025
GROSAJT	Élisa	15/05/2025
ENEG FICARA	Alba	25/05/2025
GONZALEZ	Mariela	29/05/2025
DUMOULIN CARION	Ambre	03/06/2025
SONNIER	Jade	16/06/2025

MARIAGE

Yoann JOLIFF - Hélène POLI	05/04/2025
Manda RAKOTOHARINDRANO - Elisa VERHEYDEN	05/04/2025
Guillaume BEDU - Océane RIOU	15/05/2025
Kévin MAGNIER - Eden SOUDÉ	24/05/2025
Dylan MAISONNET - Marianne GERVAIS	14/06/2025
PICHON Jean-Mickaël - Clara GENET	28/06/2025

DÉCÈS

BRAUD	André	04/02/2025	LA GARDE
SALEMI	Cindy	02/02/2025	CUERS
RIQUELME	Serge	20/02/2025	CUERS
MARTEL Vve GALFARD	Emilienne	18/02/2025	CUERS
RUGINIS épouse FRAGASSI	Illianne	28/02/2025	CUERS
BOSC veuve BABY	Anne	01/03/2025	CUERS
VILLETTE	Jeannine	12/03/2025	CUERS
ASTROLOGI Vve CARRET	Gilberte	13/03/2025	CUERS
BIANCO	Daniel	18/03/2025	CUERS
JACOB	André	18/04/2025	CUERS
MOUNIN	Jean	30/04/2025	CUERS
TRIONE-MOZZONE	Margherita	28/06/2025	CUERS

PAROLE DE L'OPPOSITION

CHANGEONS CUERS ENSEMBLE

Festivités estivales à Cuers :
un bilan décevant

Le forum des associations est venu clôturer, début septembre, des festivités en demi-teinte. Certes, quelques initiatives ont trouvé leur public – comme les soirées guinguettes ou l'après-midi aviation, mais elles restent trop rares face à l'ensemble des déceptions.

La communication vantait des événements « exceptionnels » et « inoubliables » : la réalité fut tout autre. Manque d'âme, de cohérence, d'ambition... pendant que des communes voisines proposaient des animations attractives et populaires, Cuers donnait le sentiment de s'ennuyer. La fête foraine de la Saint-Pierre illustre tristement cette perte d'attractivité.

Le choix de déplacer certaines animations n'a pas masqué le problème central : une fréquentation en chute libre. Pourtant, quand on confie l'organisation aux associations, comme pour l'aïoli de Valcros, le succès est au rendez-vous.

Depuis 2020, nous alertons sur les conséquences de la dissolution du Comité des Fêtes. Un vrai COF, des marges d'initiative pour les habitants, commerçants et associations, voilà ce qui redonnerait vie à nos étés. Il est urgent de repenser notre politique festive, y compris en délocalisant des animations dans les quartiers.

Pierre-Laurent CHABLE
Séverine AMBROGIO
Eric MALFATTO
Chloé LEGOND

VIVRE CUERS

Depuis cinq ans, l'équipe municipale a fait le choix de la responsabilité et de la transparence. Dans un contexte national tendu, marqué par l'inflation et les incertitudes économiques, notre commune a démontré qu'une gestion sérieuse et exigeante permet de protéger les habitants et de préparer l'avenir.

La Municipalité a tenu un cap clair : ne pas augmenter la fiscalité locale, tout en maintenant un haut niveau de services. Cet engagement, respecté année après année, montre qu'il est possible de concilier rigueur et ambition. Nos finances sont aujourd'hui solides, équilibrées et reconnues comme telles par la DGFIP

Cette réussite n'est pas le fruit du hasard : chaque dépense a été pesée, chaque investissement pensé. Résultat : des équipements modernisés, des infrastructures renforcées, un soutien accru à nos associations et une épargne préservée. Contrairement à d'autres collectivités, la notre n'a pas sacrifié l'avenir au présent, mais construit des bases stables pour les générations futures.

À l'heure où certains choisissent la facilité ou les effets d'annonce, l'équipe Municipale a prouvé qu'une gestion ferme mais juste est le meilleur gage de crédibilité. Cette méthode, se poursuivra avec la conviction qu'une commune bien gérée est une commune plus forte et plus proche de ses habitants.

Robert LUPI
Thérèse FERARD
Carine GAGLIARDI
Raphaël PAPA ZIAN
Floreal PRIOR

CUERS 2020, FIER DE MA VILLE

Contribution non-reçue.

ABONNEZ-VOUS À LA
NEWSLETTER
DE LA VILLE DE CUERS



LA LETTRE DE CUERS

ACTUALITÉS

AGENDA

INFOS PRATIQUES...



SCANNEZ CE QR CODE POUR VOUS INSCRIRE
OU RDV SUR WWW.CUERS.FR

